

## Rapport de l'oral d'ESH 2025

Cette année, les notes s'étalent entre 8 et 20. La moyenne s'établit à 12,4, avec un écart-type à 3,1. Le premier quartile est à 10, la médiane à 12 et le troisième quartile à 14. La notation a été harmonisée entre l'oral d'ESH et celui d'HGG. La répartition des notes témoigne du fait que les candidats admissibles sont bien préparés et ont, sauf exception, bien assimilé le programme. Elle montre aussi que cette épreuve est classante et que bien s'y préparer permet de gagner des points en vue de l'admission.

L'oral se compose de 30 minutes de préparation et 30 minutes de passage. Les sujets d'oraux ne sont pas aussi larges que ceux de l'écrit. Les candidats ont le choix entre une paire de sujets, dont voici quelques exemples :

- « La sociologie du travail peut-elle s'émanciper de Marx ? » ou « Les bulles financières » ;
- « Le chômage keynésien » ou « La méritocratie est-elle un leurre ? » ;
- « "Le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir de la terre de produire la subsistance de l'homme". (Thomas Malthus, Essai sur le principe de population, 1798) » ou « La France est-elle un pays d'héritiers ? » ;
- « La "révolution industrielle" » ou « La démocratisation scolaire a-t-elle été un échec ? »
- « Les Accords Commerciaux Régionaux, un obstacle au multilatéralisme ? » ou « Les quarante piteuses » ;
- « Plafonner les prix : une bonne idée ? » ou « Les régimes de retraite » ;
- « Le retour des mercantilistes ? » ou « Les inégalités de genre sur le marché du travail » ;
- « Y a-t-il un dilemme entre stabilité des prix et croissance ? » ou « Peut-on parler de "faits sociaux" ? ».

Il est essentiel de définir précisément les termes de l'intitulé de façon à dégager les enjeux du sujet et à en fixer les bornes. Chaque paire de sujets est donnée au maximum à trois candidats successifs.

Les sujets au sein d'une même paire font appel à des chapitres différents du programme. Le jury a veillé, dans les sujets comme dans les questions, à couvrir l'ensemble des chapitres des deux ans de CPGE, et notamment l'ensemble des champs disciplinaires (économie, sociologie et histoire contemporaine). L'oral doit démontrer la capacité du candidat à s'approprier les raisonnements économiques et sociologiques, tout en intégrant des faits historiques contemporains et d'actualité.

Commençons par rappeler le déroulé de l'épreuve. Les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer un exposé d'environ 10 minutes sur le sujet choisi. Le jury

laisse une certaine marge mais coupe au bout de douze minutes si l'exposé est trop long. La quasi-totalité des candidats respectent les règles formelles de l'exposé : une introduction (avec une définition des termes du sujet, une problématique synthétisant les enjeux, et une annonce de plan), deux ou trois parties équilibrées, une conclusion qui répond à la question posée. Les candidats peuvent passer au tableau durant leur présentation.

Suivent au maximum 20 minutes de questions. L'oral ne se termine pas avec la fin de l'exposé : il ne faut pas se démobiliser. Le jury fait systématiquement passer au tableau lors des questions. Dans un premier temps, l'entretien commence toujours par des questions sur l'exposé : cela ne signifie pas que l'exposé était mauvais ou que le jury n'en a pas suivi le contenu. Le jury demande toujours de préciser certains énoncés dans les questions ; c'est parfois pour aider à reformuler ou à corriger quelque chose qui a été dit rapidement ; c'est parfois pour voir jusqu'où le candidat peut approfondir parce que l'exposé est déjà très riche.

Dans un second temps, les questions passent à d'autres thèmes du programme, sans lien avec le sujet ni entre les thèmes des questions. Ce deuxième temps de l'entretien est très important dans la note finale. D'une part, c'est souvent un moyen de remonter un exposé moyen. D'autre part, même après un bon exposé, des lacunes dans les questions (voire dans de rares cas des aberrations) amènent le jury à réévaluer à la baisse la prestation. Il n'est pas nécessaire que le candidat sache répondre à toutes les questions pour obtenir une excellente note. Parfois le jury n'attend pas *une* bonne réponse. Il veut tester la capacité à réfléchir et à poser un problème. On n'oublie pas d'effacer le tableau avant de partir.

Les candidats sont en général dotés d'une vaste culture. Le jury tient ici à souligner des points où des révisions entre les écrits et les oraux seraient efficaces. Les questions portant sur la comptabilité nationale ou sur la définition des indicateurs statistiques standards ont donné lieu à trop peu de réponses justes. Pourtant, la maîtrise de ces définitions est souvent nécessaire pour définir les termes du sujet et comprendre la validité des théories : par exemple, affirmer que les termes de l'échange se dégradent ne signifie pas grand-chose si on ne sait pas ce que mesure cet indicateur. Les ordres de grandeur ne sont pas toujours maîtrisés. Ainsi, une candidate annonce qu'il y aurait 7% d'ouvriers et 65% de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi en France et que le niveau de vie moyen en France serait de 6000€ par mois. Étudier l'ESH doit justement permettre de dépasser ses représentations spontanées de la société française.

De même, le jury s'étonne que quelques candidats ne maîtrisent pas du tout la partie sociologique du programme, ce qui les amène à des contresens ou des lectures partielles du sujet de leur exposé puis à faire montre de sérieuses lacunes dans l'entretien. Celui-ci comporte toujours plusieurs questions de sociologie. Le

programme de sociologie étant bien délimité, il n'est incompréhensible que les travaux des auteurs classiques ou des notions vues dès le lycée et revues en CPGE soient inconnus.

Si ce n'est pas une épreuve d'histoire *stricto sensu*, quelques candidats se sont mis eux-mêmes en difficulté par des confusions qui semblent montrer une absence de repères historiques, ce qui appelle inévitablement des questions. On citera ainsi Jean-Baptiste Colbert devenu un entrepreneur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, George Washington abolissant l'esclavage, Otto von Bismarck en économiste des années 1950-1960, le Japon commençant son industrialisation dans les années 1990 ou la Russie connaissant une grande famine en 1998.

Concernant les théories économiques, les conseils du jury portent surtout sur la manière d'organiser sa présentation. L'objectif de l'épreuve est de recruter de futurs ingénieurs, économistes ou sociologues quantitativistes, pas des chroniqueurs d'actualité. Pour viser une bonne note, on ne peut pas se contenter d'une progression consistant à dire que "certains économistes" auraient tel "avis", alors que "dans la perspective" d'autres auteurs, l'avis serait différent, et ce sans faire appel à des raisonnements précis, voire en tordant des théories qui portent sur d'autres questions.

En économie, comme chaque année, le jury rappelle que l'objectif n'est pas de citer le plus de noms possible ("*name dropping*") ou les préconisations des publications les plus récentes sans pouvoir expliquer comment celles-ci ont été établies. Les candidats doivent, autant que faire se peut, poser les hypothèses du raisonnement, avant de présenter les notions (concepts ou indicateurs) et les mécanismes pour, enfin, arriver aux conclusions. Par exemple, cette démarche aurait évité de parler des migrations dans le modèle de Stolper et Samuelson (où les facteurs de production sont supposés immobiles).

Il ne faut pas hésiter à se servir du tableau durant son exposé. Prenons l'exemple du sujet « Plafonner les prix : une bonne idée ? ». Le sujet invite notamment à s'appuyer sur la représentation du marché en équilibre partiel pour montrer précisément l'impact d'un plafonnement du prix en termes de pénurie, d'évolution des différents surplus, et éventuellement différencier des cas en fonction des élasticités-prix de l'offre et de la demande. Il était d'autant plus dommage pour les candidats d'en rester à des généralités que ceux-ci savaient expliquer l'impact d'un plafonnement des prix sur un marché lorsqu'ils ont été invités à passer au tableau lors des questions. De même, le sujet « Y a-t-il un dilemme entre stabilité des prix et croissance ? » appelle notamment à écrire l'équation de la règle de Taylor au tableau et à expliquer comment la Banque centrale ajuste son taux directeur lorsque l'inflation est supérieure à sa cible d'inflation et quand le PIB est inférieur au PIB potentiel.